



Livraison de Systèmes et Gestion de Portefeuilles de Projets (LSGPP)

Renouvellement du SAID

PIÈCE JOINTE 2 DE L'APPENDICE G: TABLEAUX DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION POUR LES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Dernière mise à jour : 2016-06-21

État : Définitif

Version : 2

SGDDI n: 42783v2b



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1 Généralités	1
1.2 Format des Propositions	1
1.3 Réponse aux Exigences	1
1.4 Comment Remplir les Tableaux de Présentation et D'évaluation	3
1.5 Tableaux de Présentation et D'évaluation	3
1.6 Tableau - Exigences Obligatoires d'Évaluation.....	3
1.7 Exigences Cotées Tableaux d'évaluation	4

TABLEAUX

TABLEAU 1-1 : TABLEAU DES EXIGENCES OBLIGATOIRES	6
TABLEAU 1-2 : TABLEAU DES EXIGENCES RELATIVES À LA GESTION DE PROJET	6
TABLEAU 1-3 : TABLEAU DES EXIGENCES FONCTIONNELLES	6
TABLEAU 1-4 : TABLEAU DES EXIGENCES OPTIONNELLES	30
TABLEAU 1-5 : TABLEAU DES EXIGENCES RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE	35
TABLEAU 1-6 : TABLEAU DES EXIGENCES RELATIVES AU PLAN DES ESSAIS COMPARATIFS	41

1. INTRODUCTION

1.1 Généralités

1. La présente pièce jointe 2 à l'appendice G décrit le format des tableaux de présentation qui, s'attend-on, seront utilisés en réponse aux détails techniques de la présente DP relative au renouvellement du Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID). Ces tableaux, que remplira le soumissionnaire, seront essentiels à l'évaluation efficace des propositions. Par conséquent, il est recommandé à celui-ci de s'assurer que sa proposition décrit clairement comment la solution proposée répond aux exigences, et ce, dans le but d'obtenir la meilleure cote possible.

1.2 Format des Propositions

1. Le soumissionnaire doit fournir une table des matières dressant la liste de l'ensemble des documents et du matériel compris dans chaque section de la proposition ainsi que de tout le matériel désigné comme étant exigé dans la proposition ou fourni à titre de référence.
2. La proposition technique du soumissionnaire doit être présentée dans le format suivant :
 - a. Section 1: Résumé et profil de l'entreprise – Cette section doit inclure une copie signée de la page « 1 » de la présente DP. Elle peut aussi renfermer, à la discrétion du soumissionnaire, un format exécutif et (ou) une lettre de transmission. Il doit y être précisé au moins le nom et le numéro de téléphone d'une personne avec qui le gouvernement du Canada pourra communiquer à propos de toute question relative à la DP. Enfin, le soumissionnaire peut aussi y présenter un bref profil de l'entreprise et de ses principaux sous-traitants;
 - b. Section 2: Exigences relatives à la gestion de projet;
 - c. Section 3: Exigences fonctionnelles;
 - d. Section 4: Exigences techniques;
 - e. Section 5: Exigences relatives à la mise en œuvre
 - f. Section 6: Exigences relatives aux essais comparatifs
 - g. Section 7: Pièces jointes – Cette section peut inclure des brochures techniques des références d'entreprises, des références d'employés proposés, la liste des exigences relatives aux produits livrables du contrat, des plans et tout autre produit livrable non spécifié faisant partie de l'offre.

1.3 Réponse aux Exigences

1. Le soumissionnaire doit fournir une proposition technique répondant aux exigences obligatoires et cotées dans l'EDT et les documents qui l'accompagnent, et présentée

dans le format défini dans les tableaux de présentation et d'évaluation indiqués dans ce document. Il est attendu que ces tableaux constituent la partie principale de la Matrice de traçabilité des exigences (MTE) du soumissionnaire. On verra à consulter à l'appendice H et l'EDT principal relatif au renouvellement du SAID pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la MTE. Il importe de noter que le soumissionnaire peut par ailleurs agrandir les tableaux pour pouvoir y introduire sa réponse.

a. Exigences obligatoires

- i. Les soumissionnaires doivent signer la Déclaration des exigences, au début de l'annexe H (RTM), indiquant leur conformité à toutes les exigences obligatoires; sinon la soumission sera jugée non conforme.
- ii. Les exigences obligatoires seront évaluées au cours de la phase 1 du processus d'évaluation – Confirmation de la conformité avec les exigences obligatoires; elles seront vérifiées, au besoin, au cours de la phase 3 – Essais comparatifs relatifs au renouvellement du SAID;
- iii. Le soumissionnaire doit répondre à chacune des exigences obligatoires en remplissant le tableau approprié de présentation et de réponse pour l'évaluation de l'offre, et ce, pour chaque section détaillée dans l'EDT, ses annexes et les documents de conformité, sauf indication contraire dans la section 1.6 Tableau - Exigences Obligatoires d'Évaluation; et
- iv. Les propositions des soumissionnaires qui ne répondent pas aux exigences obligatoires seront rejetées.

b. Exigences cotées

- i. Les exigences cotées seront évaluées au cours de la phase 2 du processus d'évaluation – Évaluation des exigences cotées; elles seront vérifiées, au besoin, au cours de la phase 3 – Essais comparatifs relatifs au renouvellement du SAID;
- ii. Le soumissionnaire doit répondre à chacune des exigences cotées en remplissant le tableau approprié de présentation et de réponse pour l'évaluation de l'offre, et ce, pour chaque section détaillée dans l'EDT et ses annexes; et
- iii. Les tableaux de cotation constituent une compilation de l'information extraite des documents de l'EDT et des renseignements supplémentaires exigés du soumissionnaire afin d'établir si ce dernier est en mesure de répondre aux exigences de la présente DP. Les soumissionnaires voudront bien noter qu'en cas d'écart entre l'information fournie dans les tableaux présentés dans ce document et l'EDT, celle figurant dans l'EDT aura préséance.

c. Les exigences cotées ont trait aux aspects suivants:

- i. Gestion de projet,
- ii. Exigences fonctionnelles,

- iii. Exigences techniques,
- iv. Exigences relatives à la mise en œuvre, et
- v. Exigences relatives au plan des essais comparatifs.

1.4 Comment Remplir les Tableaux de Présentation et D'évaluation

1. Les soumissionnaires doivent remplir un tableau distinct pour l'EDT principal et chaque annexe de la présente DP relative au renouvellement du SAID, et ce, pour toutes les exigences qui y sont énoncées.
2. Les soumissionnaires doivent répondre à chacune des exigences obligatoires et cotées selon le format des tableaux présentés dans ce document.
3. Les soumissionnaires noteront que la réponse qu'ils fourniront à chacune des exigences cotées sera évaluée au moyen des échelles de cotation présentées à l'appendice G et des selon les critères indiqués sur la même ligne dans la colonne « Critères d'évaluation ».

1.5 Tableaux de Présentation et D'évaluation

1. L'information qui suit compose les tableaux dont se serviront les soumissionnaires pour soumettre leur proposition. Le texte suivant décrit les instructions que la soumissionnaire doit suivre pour assurer la GRC / TPSGC peut efficacement évaluer l'offre présentée.
2. Il y a des instructions séparées et des tables pour des critères qui sont obligatoires et cotées.

1.6 Tableau - Exigences Obligatoires d'Évaluation

1. Tableau 1-1 fournit un exemple du format de la matrice de traçabilité des exigences utilisateurs (MTE) qui sera fournie par la GRC à l'annexe H.
2. Ce terme inclut toutes les exigences (à savoir Obligatoire (O), Cotées (C), l'Information (I)) de la SOW et ses documents d'accompagnement.
3. La soumissionnaire doit identifier leur conformité / non-conformité à toutes les exigences obligatoires au niveau du paragraphe en utilisant la colonne «Conforme O / N».
4. La colonne «COTS O / N» doit indiquer si cette exigence est satisfaite par le produit COTS du la Soumissionnaire. Les exigences identifiées dans la communication qui sont cotées et la Tableau 1-3 Réponse d'évaluation, pour SAID, SSV, Trancodeur et SGDEL pour la conformité aux COTS, sera utilisé pour déterminer le pourcentage de COTS utilisés dans la solution du soumissionnaire.
5. La colonne réponse du soumissionnaire devrait être utilisé pour décrire comment la solution du soumissionnaire de soutient chaque exigence. Si des informations supplémentaires sont nécessaires pour montrer comment le soumissionnaire soutient

explicitement l'exigence, le soumissionnaire peut utiliser la colonne pour «Références du soumissionnaire» pour identifier les sections spécifiques où l'information est référencée sur l'exigence dans la documentation complémentaire.

6. Annexe A du l'appendice A - L'architecture actuelle peut être acceptée comme une exigence obligatoire pour indiquer que la solution du soumissionnaire fonctionne dans l'architecture actuelle.
7. Annexe F du l'appendice A - Équipement fourni par le gouvernement est à des fins d'information et ne doivent pas être inclus dans le tableau d'évaluation des exigences obligatoires.
8. Annexe G du l'appendice A - Exemples de flux de travail, ne doivent pas être inclus dans le tableau des exigences obligatoires d'évaluation. Annexe G montre les flux de travail en utilisant les opérations indiquées dans la DCI du SAID pour aider le soumissionnaire à comprendre les exigences. conformité obligatoire à la DCI de SAID et les exigences obligatoires énoncées dans l'ÉDT et ses documents d'accompagnement permettra d'identifier la conformité aux flux de travail.
9. Les documents de conformité figurant à l'ÉDT dans la section 1.5.1 ne doivent pas être inclus dans le tableau des exigences obligatoires d'évaluation. Conformité obligatoire à l'ÉDT dans la section 1.5.1 paragraphe 1, permettra d'identifier la conformité avec le contenu de tous les documents de conformité indiqués qui font de cet ÉDT.

1.7 Exigences Cotées Tableaux d'évaluation

1. Les tableaux d'évaluation des exigences cotées (Tableau 1-2, Tableau 1-3, Tableau 1-4, Tableau 1-5 et Tableau 1-6) décrire les exigences cotées qui seront évaluées et fournir une référence à des sections spécifiques qui seront utilisés d'évaluer les critères cotés.
2. Toutes les colonnes, pour chaque ligne, dans les tableaux sont remplies avec des informations qui seront utilisées pour évaluer la réponse du soumissionnaire. Les champs remplis comprennent:
 - a. Numéro de la section, s'il y a lieu, identifier le document et le numéro de la section dans le document pour lequel les critères cotés applique;
 - b. Nom de la section/Objet de l'évaluation, d'identifier le nom de la section ou du type de sujet (par exemple ébauche de la documentation du projet) de l'exigence évaluée;
 - c. Points, indique le maximum de points attribués pour l'exigence;
 - d. Exigences de présentation, décrit l'exigence d'être évalués; et
 - e. Critères d'évaluation, décrit les critères utilisés pour déterminer le nombre des points maximums seront attribués pour l'exigence spécifique.
3. La colonne réponse du soumissionnaire devrait être utilisé pour décrire comment la solution du soumissionnaire de soutient chaque exigence. Si des informations supplémentaires sont nécessaires pour montrer comment le soumissionnaire soutient

explicitement l'exigence, le soumissionnaire peut utiliser la colonne pour «Références du soumissionnaire» pour identifier les sections spécifiques où l'information est référencée sur l'exigence dans la documentation complémentaire

4. **Remarque:** Il y a quelques exigences cotées qui seront évalués en fonction de la solution du soumissionnaire étant capable de satisfaire une version générique de l'exigence. L'évaluation ne sera pas inclure le support pour spécifique «type de transmissions» ou des identifiants spécifiques de la GRC. Par exemple, DCN est l'identifiant unique pour un ensemble d'empreintes digitales. Le soumissionnaire ne devrait pas avoir un identifiant unique formé comme un DCN de la GRC. Cependant, l'évaluation des COTS sera basée sur la solution du soumissionnaire ayant un identifiant unique pour un ensemble d'empreintes digitales qui peut être configuré pour être un DCN. Ce type d'évaluation sera utilisé à des fins d'évaluation seulement. Toutes les exigences obligatoires doivent être appuyées par la solution mise en œuvre du soumissionnaire, avant d'être accepté par la GRC.

Tableau 1-1 : Tableau des exigences obligatoires						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Exigences de présentation	Conforme O/N	Produit commercial O/N	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
S.O.	Ébauche de la documentation relative au projet	25	<p>Le soumissionnaire doit fournir l'ébauche des plans suivants dans sa proposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de gestion de l'ingénierie système; • Plan d'assurance de la qualité; • Plan de gestion des exigences; • Plan de gestion de la configuration; • Plan de gestion des risques; • Plan de gestion des documents; • Plan de gestion des sous-traitants. <p>Plan de gestion de l'ingénierie système</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche, outils et normes pour procéder 	<p>Le soumissionnaire doit au moins répondre aux exigences énoncées. Chaque plan sera coté conformément aux lignes directrices d'évaluation générales Tableau B échelles de cotation. La cote du soumissionnaire sera calculée en déterminant le facteur de cotation moyen pour tous les</p>		

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>à la conception du système, à l'ingénierie des processus opérationnels ainsi qu'à la conception et au développement des applications et des logiciels, et ce, en appui des exigences énoncées dans la DP relative au renouvellement du SAID;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche pour configurer les produits commerciaux afin de tirer le maximum d'avantages de chacun d'eux; • Approche, outils et normes pour intégrer les changements aux règles opérationnelles à mesure que le projet progresse; • Principaux produits livrables et objectifs attendus du processus de l'ingénierie système (IS) qui assure que toutes les exigences de la DP relative au renouvellement du SAID ont été respectées; • Description des paramètres configurables et non configurables à utiliser; • Approche pour démontrer comment la conception du système appuiera les exigences en matière de performances et de données volumétriques énoncées dans la DP relative au renouvellement du 	plans et en l'appliquant au nombre de points maximum.		

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>SAID;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification d'autres normes d'IS à suivre; • Description de la façon dont les efforts d'IS relatifs au SAID (p. ex., analyse des exigences, conception du système, développement de logiciels personnalisés, essais, formation, conversion de données et mise en œuvre) seront intégrés aux composantes connexes à l'ITR de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) / de Services Partagés Canada (SPC). <p>Plan d'assurance de la qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, recommander, documenter, mettre en œuvre et tenir à jour une politique et les processus nécessaires pour assurer que les produits livrables sont de qualité. • Établir, documenter et communiquer les normes et procédures d'assurance de la qualité en regard des produits livrables. • Assurer la liaison avec le personnel du projet pour assurer que les normes et procédures d'assurance de la qualité 			

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>établies pour le projet respectent les normes du dirigeant principal de l'information (DPI) / GRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir des mécanismes de mesure de la qualité et des performances. Surveiller les produits livrables afin de s'assurer que les normes sont respectées, en traitant les écarts localement d'abord, puis en faisant part des préoccupations aux niveaux supérieurs si des problèmes surviennent. Procéder à des examens de la qualité. <p>Plan de gestion des exigences</p> <ul style="list-style-type: none"> Complétez le MTE qui reflète au début que le soumissionnaire se conforme aux exigences et qui sert ensuite à gérer toutes les exigences fonctionnelles et techniques dans le cadre du cycle de développement de systèmes (SDLC) du projet, et ce, en s'appuyant au départ au moyen sur les exigences contractuelles. La MTE doit permettre d'assurer le suivi de chaque exigence lors de toutes les phases du projet, et ce, en saisissant l'information clé d'état ainsi que toute 			

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>décision importante sur le plan opérationnel ou technique relative à chaque exigence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La MTE doit être élaborée de façon itérative où les détails sont ajoutés à mesure qu'ils sont connus lors du cycle de vie du projet. • La MTE doit être mise à jour et fournie régulièrement à la GRC, lors des jalons clés du projet. • Un outil de gestion de documents de la GRC (p. ex., le SGDDI) sera utilisé pour gérer la MTE. • Remarque: La MTE est aussi un produit livrable essentiel qui doit être inclus dans la proposition du soumissionnaire. <p>Plan de gestion de la configuration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les bases contractuelles ainsi que les bases de la conception établies lors du projet. • Établir les bases seulement avoir procédé à des examens formels de concert avec la GRC ou ses représentants. • Mettre à jour la Matrice de traçabilité des exigences à l'aide de l'information 			

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>désignée en matière de développement, et ce, jusqu'au niveau du module ou de la fonction du produit commercial.</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser un outil de gestion de la configuration pour consigner les versions initiales et pour gérer les changements apportés aux produits suivants : exigences opérationnelles, conceptions, flux des travaux, procédures, documentation, matériel, logiciels commerciaux, modules logiciels personnalisés, logiciels de conversion, conception physique des bases de données, code des applications, tous les outils en appui, etc. <p>Plan de résolution des problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Il doit s'agir du plan interne du soumissionnaire coordonné avec l'outil des activités de la GRC (c.-à-d. gestion des incidents) et intégré à celui-ci. <p>Plan de gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les calendriers de projet et les schémas système existants pour déterminer les principaux secteurs où il pourrait y avoir des goulots d'étranglement lors du développement ou 			

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>encore des pannes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir avec l'équipe de direction des rencontres sous la forme d'ateliers afin de valider et de quantifier les événements à risque pouvant donner lieu à des retards ou avoir d'autres effets négatifs. • Élaborer une matrice des risques qui sera utilisée lors du projet, qui présentera les principaux événements accompagnés des secteurs dans lesquels ils auront un impact et qui indiquera, au moyen de cellules, la probabilité de ce dernier. • Évaluation des risques et classement par priorités. • Plans d'atténuation. • Rencontres sur l'examen des risques. <p>Plan de gestion des documents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des procédures de gestion des documents de projet, y compris des politiques et procédures relatives à la messagerie électronique pour la gestion des documents de courriels, sont en place. Tout document connexe à l'ITR/GRC doit être échangé de manière sécuritaire. Il incombe à l'entrepreneur de 			

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>fournir un mécanisme approuvé d'échange de documents si des ressources hors site (c.-à-d. d'un site n'appartenant pas à la GRC) ont besoin d'accéder à des documents connexes à l'ITR/GRC. Tous les documents connexes à l'ITR/GRC sont au moins de niveau Protégé A.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le soumissionnaire doit démontrer dans son Plan de gestion des documents comment les documents élaborés/modifiés par des ressources hors site seront gérés, publiés et tenus à jour de manière sécuritaire. <p>Plan de gestion des sous-traitants</p>			
	Expérience de l'entreprise	100	<p>Pour chaque projet cité en référence, les soumissionnaires doivent fournir les produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom de l'organisation cliente citée en référence accompagné du titre du projet; Nom, titre, numéro de téléphone et numéro de télécopieur de la référence d'un (1) client de haut niveau pour chacun des projets; Brève description des principaux jalons, 	<p>Les références de projets seront évaluées conformément aux lignes directrices d'évaluation générales Tableau B échelles de cotation et pourront avoir le nombre de points maximum suivant:</p> <p>Référence de projet 1</p>		

Tableau 1-2 : Tableau des exigences relatives à la gestion de projet						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>objectifs et résultats du projet accompagnée d'une explication qui démontre la similitude des projets sur les plans suivants : portée, valeur, nature, complexité et pertinence;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille de l'équipe fournie par le soumissionnaire et contribution apportée par les ressources; • Durée du projet, y compris les dates de début et de fin par mois et année; • État actuel du projet, p. ex., achevé, annulé, en cours; • Autre information que le soumissionnaire juge appropriée accompagnée d'une indication claire quant à sa pertinence. 	<p>(désignée par le soumissionnaire) : Jusqu'à 50 points Référence de projet 2 (désignée par le soumissionnaire) : Jusqu'à 30 points Référence de projet 3 (désignée par le soumissionnaire) : Jusqu'à 20 points</p>		
Total des points		125				

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
EDT 1.8 (2)	IU bilinguisme	50	Anglais et français ne doivent pas apparaître sur un écran en même temps, mais les utilisateurs doivent se connecter avec un ou l'autre des deux langues.	Directives générales d'évaluation, tableau A échelles de cotation. Cote établie selon que cette fonction est évidente ou non.		
EDT 4.5 (4,6)	Gestion de flux de travaux et services connexes	40	Il est préférable que la mise en œuvre de la prise en charge de l'ensemble de caractéristiques étendu (EFS) soit terminée le plus rapidement possible après la deuxième étape. L'EFS doit cependant être mis en œuvre dans les deux ans suivant l'attribution du contrat. Cette mise en œuvre doit permettre la rétrocompatibilité vers toutes les données existantes au moment de la mise en œuvre ou la conversion vers l'EFS d'une manière acceptable aux yeux de la GRC. Dans le cadre de cette mise en œuvre, l'entrepreneur doit définir une stratégie pour que l'EFS remplace la norme actuelle IAFIS de type 9 et la norme ANSI INCITS 378-2004. Cette stratégie doit être	Le nombre de points attribués selon les critères suivants: Livraison dans les 6 mois suivant l'attribution du contrat: (40 pts); Livraison dans les 9 mois suivant l'attribution du contrat: (30 pts); Livraison dans les 12 mois suivant l'attribution du contrat: (20 pts); Livraison dans les 18 mois suivant l'attribution du contrat: (10 pts);		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			incluse dans la proposition de l'entrepreneur et sera considérée comme faisant partie de l'évaluation qui détermine la prise en charge d'EFS.	Livraison après 18 mois suivant l'attribution du contrat: (40 pts); Livraison en plus de 18 mois de l'attribution du contrat: (0 pts)		
l'Annexe B 3.1 (2)	Conformité du produit commercial	100	Le système proposé doit être un produit commercial dans la grande mesure du possible. Un soumissionnaire qui peut fournir davantage en regard de l'ensemble de la solution de renouvellement du SAID recevra une cote plus élevée lors de l'évaluation. S'il faut procéder à une configuration ou à une personnalisation du produit, le soumissionnaire fournira une description de ce que cela englobe dans la colonne Réponse du soumissionnaire. Notez que l'évaluation du produit commercial ne sera pas inclure le support pour «types de transactions» spécifiques ou des identifiants spécifiques à la GRC. Par exemple, «DCN» est l'identifiant unique pour une ensemble d'empreintes digitales. Le soumissionnaire ne devrait pas avoir un identifiant unique	Cote fondée sur le pourcentage réel des exigences que le soumissionnaire identifie dans sa proposition comme étant comprises dans le produit commercial du SAID à la date de clôture des soumissions, Ce sera évaluée en fonction du pourcentage des exigences suivantes identifiées par l'article et le numéro de paragraphe entre parenthèses: Toutes les exigences de l'annexe B Sections: 3.1		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			<p>formé comme un DCN de la GRC. Cependant, l'évaluation des COTS sera basée sur la solution du soumissionnaire ayant un identifiant unique pour un ensemble d'empreintes digitales qui peut être configuré pour être un DCN. Comme autre exemple, dans le cadre de la solution COTS du Soumissionnaire, il ne devrait pas soutenir TOT de la DCI de la GRC. Cependant, l'évaluation de la solution COTS du soumissionnaire sera évaluée sur le soutien de la réception de champs fondamentaux dans le paquet NIST pour traiter les empreintes digitales.</p> <p>Dans une section incluse dans les critères d'évaluation des paragraphes marqués d'un (I) pour des informations ne seront pas inclus dans le calcul du pourcentage.</p> <p>Chaque ligne de l'annexe B Section 3.7, Tableau 3.4 est prise en compte une exigence distincte; sauf indication comme N / A.</p>	<p>à 3.4; 3,7; 4,3 à 4,8, 4,14, 4,15; 5.4; 5,5; 8,1; 8,2; 8,9;</p> <p>3,5 (à l'exclusion de 4 et 16);</p> <p>3.8 (1b à 1o, 2 à 6);</p> <p>4,1 (4 à 16);</p> <p>4,2 (2 à 15);</p> <p>5.1 (12a à 12h, 15);</p> <p>5.2 (1, 3);</p> <p>5.3 (1, 3 à 12, 14, 15, 16);</p> <p>5,7 (1 à 7, 11 à 15);</p> <p>5,8 (4);</p> <p>5,9 (3 à 6, 13);</p> <p>5.10 (11, 12, 13); et</p> <p>7.1 (1, 4 à 11, 15).</p>		
Annexes B, C, D,	Conformité du produit	50	Le soumissionnaire doit décrire en détail sa stratégie de migration des fonctions propres	Lignes directrices d'évaluation générales		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
E 3.1	commercial		à l'ITR au fur et à mesure que le produit commercial de base du SAID / sous-système de vérification (SSV) / système de gestion des dossiers d'empreintes latentes (SGDEL) évolue pendant la durée du contrat. Il doit expliquer la mesure dans laquelle son produit comprendra des fonctions personnalisées, ainsi que la mesure dans laquelle sa stratégie réduira au minimum les perturbations en matière de disponibilité si la GRC décide de procéder à une mise à niveau.	Tableau B - Échelle de Cotation. Cela comprend les exigences cotées: Annexe B 3.1 (6); Annexe C 3.1 (6); Annexe D 3.1.2 (4); et Annexe E 3.1 (6).		
Annexe B 3.4.1 (2) 3.5 (14)	Gestion du flux des travaux et services connexes	35	Le système doit réduire au minimum la possibilité d'erreurs occasionnées par des transactions liées à des travaux en cours ou en attente de traitement. Le soumissionnaire doit décrire en détail les mécanismes qu'il compte mettre en œuvre afin de prévenir de telles dans l'éventualité où deux transmissions (deux transmissions d'empreintes décadactylaires ou une transmission d'empreintes décadactylaires et une transmission d'empreintes latentes) pour le même sujet sont traitées l'une après l'autre dans un court laps de temps (p. ex.,	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			une transmission à des fins pénales arrive peu de temps après une transmission à des fins civiles). Le soumissionnaire doit décrire la façon dont sa solution gère les travaux en cours et il doit préciser les outils utilisés pour cerner les erreurs.			
Annexe B 3.6 (6), 4.6 (5)	Gestion du flux des travaux et services connexes	40	Il est préférable que la recherche par filtres ne soit pas obligatoire. La solution de renouvellement du SAID doit permettre d'effectuer des recherches sans filtre donnant des résultats aussi précis que les recherches avec filtres.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau A - Échelle de Cotation. Cote établie selon que cette fonction est évidente ou non.		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
Annexes B, C, D, E	Gestion du flux des travaux et services connexes	80	Le soumissionnaire doit indiquer de quelle façon toutes les fonctions cotées liées à l'interface utilisateur (IU) sont prises en charge par la solution proposée.	<p>Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.</p> <p>La solution du soumissionnaire sera cotée sur les exigences en pourcentage pris en charge, en utilisant les exigences identifiées par l'article et le numéro de paragraphe dans: Annexe B 3.7 (10), table 3-4 éléments cotés; 4,2 (11); 4,4 (3, 4, 7); 4,7 (11); 4,8 (12, 13, 20, 25); 5,7 (8); 7,1 (6); 8.1.5 (8)</p>		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
Annexe B 3.7 (14)		40	La solution de renouvellement de SAID devrait permettre à un technicien de vol stationnaire et faites défiler pour zoomer / rétrécir (par exemple vol stationnaire sur l'image et utilisez la molette de défilement de la souris pour ajuster l'image), cette fonctionnalité est fréquemment utilisée. Ceci est une caractéristique souhaitable, il sera cotés séparément des autres caractéristiques génériques.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau A - Échelle de Cotation. Cote établie selon que cette fonction est évidente ou non.		
Annexe B 4.11 (8)	Gestion du flux des travaux et services connexes	10	La solution de renouvellement du SAID doit s'assurer que les suppressions ne perturbent pas le processus.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
Annexe B et Annexe C	Gestion du flux des travaux et services connexes	10	L'interface utilisateur des empreintes tenprint/latentes doit permettre à chaque utilisateur de régler des paramètres personnalisés, de les enregistrer et de les utiliser chaque fois qu'il se connecte. Ces paramètres doivent comprendre autant de fonctions que possible. De plus, le technicien des empreintes tenprint/latentes doit être en mesure de passer temporairement des paramètres personnels aux paramètres par défaut et vice versa d'un simple clic de la souris (p. ex., sur un bouton).	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation. La solution du soumissionnaire sera cotée sur les exigences en pourcentage pris en charge, en utilisant les exigences identifiées par l'article et le numéro de paragraphe dans: Annexe B 3.7 (5, 6, 7); Annexe C 4,4 (8, 9); et 5,3 (5, 6).		
Annexe B 5.3 (17)		10	La solution de renouvellement de SAID devrait avoir un bouton qui permet un pourcentage d'ajustement aux dimensions de l'empreinte digitale sur la base de la variation en pourcentage le plus commun. (p.ex. Paramètre qui est configurable)	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau A - Échelle de Cotation. Cote établie selon que cette fonction est évidente ou non.		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
Annexe B 5.12 (5)	Gestion du flux des travaux et services connexes	15	La solution de renouvellement du SAID doit fournir la capacité d'encoder, de traduire ou de faire les deux (au besoin), afin de créer une transaction conforme à la norme US EBTS (type de transaction US LFFS) pour les systèmes de cryptage des fichiers (EFS), et ce, avec aussi peu d'efforts supplémentaires que possible (au-delà du travail d'encodage fait pour la recherche canadienne) de la part du technicien des empreintes latentes (p. ex., ajout de texte pour les champs nécessaires dans le cas de recherches du FBI).	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau A - Échelle de Cotation. Cote établie selon que cette fonction est évidente ou non.		
Annexe B 5.14 (13)	Gestion du flux des travaux et services connexes	15	La solution de renouvellement de SAID devrait permettre aux CRRD au siège de la GRC pour surveiller efficacement l'activité à distance sur l'ULF utilisant le poste de travail Latent des ITR. La gestion de sites distants doit être à la fois efficace et efficiente.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation. Cote établie sur l'efficacité de la surveillance de l'activité à distance est fournie.		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
Annex B 8.2 (11)	Gestion des utilisateurs	15	Tous les champs répertoriés dans l'interface de gestion des utilisateurs qui ont une liste de sélection devraient être présentés dans l'interface utilisateur par le biais d'une liste déroulante sélection, ou une méthode similaire, pour les champs qui ont des valeurs qui sont disponibles pour une liste de sélection.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation. Cote établie sur le nombre de champs, applicable aux exigences, sont disponibles dans la liste de sélection		
Annexe B 8.3 (4)	Gestion du flux des travaux et services connexes	15	Lorsqu'un sujet possède plusieurs jeux d'empreintes (cinquante [50], par exemple) dans un type de dossier donné et qu'une demande nécessite la recherche d'empreintes DD dans tous les dossiers, la solution de renouvellement du SAID doit uniquement faire une recherche dans les meilleurs jeux d'empreintes (trente [30], par exemple) du type de dossier en question (selon un paramètre configurable). Le nombre précis sera déterminé en consultation avec la GRC avant la mise en œuvre	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau A - Échelle de Cotation. Cote établie selon que cette fonction est évidente ou non.		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
Annexe E 1.2 (3) et EDT 3.2.4 (3) et 9.1 (4)	Gestion du flux des travaux et services connexes	45	Le SGDEL à privilégier est un système intégré à la solution de renouvellement du SAID. Une telle intégration fournirait une interface utilisateur identique aux utilisateurs du SGDEL/SAID et éviterait la répétition des fonctions entre les deux systèmes. C'est-à-dire que le SGDEL intégré ferait partie de l'interface utilisateur de la solution de renouvellement du SAID, et les utilisateurs cliqueraient sur des icônes ou des boutons additionnels pour gérer les dossiers.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.		
Annexe E 1.2 (5); et EDT 9.1 (5)	Exigences cotées pour SGDEL	15	ELMO, enregistre dans sa base de données d'une grande partie des données qui est également enregistrée dans SAID. Le SGDEL devrait éliminer toute cette duplication.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.		
Annex D 3.1.2 (2)	Conformité des COTS SSV	40	La solution de renouvellement de SSV, dans toute la mesure du possible, doit satisfaire aux exigences de la solution de renouvellement de SSV à travers le produit COTS. Remarque : Cette exigence sera évaluée sur la capacité de la solution COTS pour soutenir les des exigences dans les sections	Cote établie sur la base du pourcentage réel des exigences que le soumissionnaire identifié dans sa proposition comme étant dans son produit SSV COTS à la date de clôture des		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			mentionnées et à des fins d'évaluation seulement, sans avoir à satisfaire aux exigences DCI / TOT spécifiques de SSV. Par exemple, la section 3.2.3 identifie les exigences pour assurer l'intégrité des données d'IMM. Cette exigence sera cotés contre la capacité de la solution pour soutenir les exigences pour les données utilisées par SAID et SSV des soumissionnaires (pas spécifiquement le données d'IMM).	soumissions. Ce sera évalué en fonction du pourcentage des exigences suivantes identifiées par l'article et le paragraphe numéro : Toutes les exigences de l'annexe D Sections: 2.2.2.1 (1, 2, 3, 5, 6, 8, 11 à 16); 2.2.2.2 (1, 2, 3 (a, c)); 2.2.2.3; 2.2.3; 2.2.6; 2.2.8.1 (1 à 6); 3.1.2; 3.1.7; 3.2.3; 3.2.4 (3, 4); et 3.2.5 (1, 3).		
Annex B 1.5 (2)	Composites	70	La solution du Soumissionnaire doit soutenir les composites. « Composite » est un terme courant lier aux empreintes digitales qui désigne les meilleures empreintes individuelles sélectionnées à partir de plusieurs jeux d'empreintes dans le dossier d'un même individu, sous le même numéro de dossier. Les composites sont utilisés par la GRC et les organismes externes à des	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau A - Echelle de Cotation. Cote établie selon que cette fonction est évidente ou non.		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			fins diverses et ils font partie intégrante des DCI.			
Annexe C 3.1	Transcodeur et Conformité des COTS	30	La solution de renouvellement du transcodeur doit correspondre dans la plus grande mesure possible à un produit logiciel commercial (COTS). Remarque: Ce évalue la capacité de la solution du soumissionnaire à avoir son UI de SAID porté sur un poste de travail à distance et pour satisfaire les exigences de base ainsi que les exigences d'un CardScan; tous fonctionnant sur le poste de travail distant.	Cote établie sur la base du pourcentage réel des exigences que le soumissionnaire identifié dans sa proposition comme étant dans son produit Transcodeur COTS à la date de clôture des soumissions. Ce sera évalué en fonction du pourcentage des exigences suivantes identifiées par l'article et le paragraphe numéro dans l'annexe C : 3.1 (3, 4); 4.1 (1, 3); 4.4 (1, 2, 3, 4, 6, 7)		
Annexe C	Transcodeur, performances et fonctions de la	20	Le transcodeur devrait soutenir tous les critères côtés de manière efficace et efficiente.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
	file d'attente		Remarque: Ce évalue la capacité de la solution du soumissionnaire à avoir son UI de SAID porté sur un poste de travail à distance et pour satisfaire les exigences de base ainsi que les exigences d'un CardScan; tous fonctionnant sur le poste de travail distant. Il n'y a pas d'évaluation de type des transactions latentes spécifiques pour le transcodeur.	Cotation. Cote établie sur la base du pourcentage réel des exigences que le soumissionnaire identifié dans sa proposition. Ce sera évalué en exigences suivantes identifiées par l'article et le paragraphe numéro dans l'annexe C: 3.1 (5) 4.1 (2); 4.5.1 (10); et 6.1 (3).		
Annex E 3.1 (1,2,4)	SGDEL et Conformité des COTS	20	Le SGDEL devrait être un produit dans la mesure du possible les logiciels commercial sur étagère (COTS). Il devrait être personnalisable et configurable. Remarque : Ceci est d'évaluer la conformité du Soumissionnaire au produit COTS. Il n'y a pas d'évaluation de spécifique «type de transactions» ou la fonctionnalité de la GRC.	Cote établie sur la base du pourcentage réel des exigences que le soumissionnaire identifié dans sa proposition comme étant dans son produit SGDEL COTS à la date de clôture des soumissions. Ce sera évalué en fonction du		

Tableau 1-3 : Tableau des exigences fonctionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
				pourcentage des exigences suivantes identifiées par l'article et le paragraphe numéro dans l'annexe E : 3.3 (1, 2); 3.4; 3.5.1 (1, 3); 3.5.2 (1, 6); et 3.5.3 (1, 2a, 2b, 2c).		
Total des points		765				

Tableau 1-4 : Tableau des exigences optionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
EDT 3.3.1 (4)	Contraintes architecturales du Réseau des services nationaux de police (RSNP)	30	Les connexions Fibre Channel sont restreintes et coûteuses. C'est pourquoi la solution de renouvellement du SAID/SSV/GDEL privilégiée doit satisfaire à toutes les exigences énoncées dans le présent EDT et les documents connexes, tout en comptant le moins de connexions Fibre Channel possible.	Le nombre de points sera attribué aux connexions fibre totale (y compris PR & DR): 24 connexions = 30 pts; 28 connexions = 20 pts; 32 connexions = 10 pts		
EDT 3.3.1 (6)	Matériel monté sur bâti	20	Les serveurs de la solution de renouvellement du SAID devant être installés au centre de données ou au site de reprise après sinistre de la GRC doivent être compatibles avec des bâtis standards de 19 pouces (EIA 310-D). L'entrepreneur n'a pas à fournir de bâtis si son équipement est compatible avec des bâtis standards de 19 pouces. Les bâtis ou les armoires de la GRC seront utilisés. Si le matériel de l'entrepreneur n'est pas compatible avec des bâtis standards de 19 pouces, il doit fournir des bâtis à ses frais.	La totalité des points - utilisation de bâti standard de 19 pouce. Des demi-points - au moins 50% des serveurs utilisation de bâti standard de 19 pouce. 0 points - ne		

Tableau 1-4 : Tableau des exigences optionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
				respecte pas l'exigence relative aux bâtis standard de 19 pouce		
EDT 6.3.8 (2) et 8.3.8 (2)	Contraintes architecturales du Réseau	10	Les serveurs de l'entrepreneur doivent préférablement être intégrée à l'installation ePO de la GRC.	Le nombre de points sera attribué selon le pourcentage du nombre total de serveurs participant à ePo.		
Annexe B 2.1.5, (2) 8.7 (3) et autres sections dans les autres annexes	Contraintes architecturales du Réseau des services nationaux de police (RSNP)	60	L'ensemble de la solution de renouvellement du SAID du soumissionnaire retenu doit respecter les contraintes architecturales du RSNP. Tous les serveurs du SAID et du SSV peuvent communiquer entre eux dans le Réseau local virtuel (VLAN). Il est préférable que la solution de renouvellement du SAID ne permette l'accès au VLAN que dans le cas des communications requises. Par exemple, une pratique de sécurité courante consiste à créer des segments qui interdisent l'acheminement à l'extérieur du réseau local, ce qui permet de sécuriser davantage un ensemble précis de serveurs dans un VLAN. L'entrepreneur doit expliquer la façon dont la solution de renouvellement du SAID proposée prend	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation. Remarque : Cote établie selon que la solution fournie par le soumissionnaire s'intègre efficacement et de manière efficiente		

Tableau 1-4 : Tableau des exigences optionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			en charge les mesures de sécurité qui permettent de limiter l'accès au VLAN.	à l'architecture du réseau et de sécurité du RSNP en regard de l'ensemble de la solution de renouvellement du SAID.		
Annexe B 3.4.6 (25)	Performances et fonctions de la file d'attente	10	La file d'attente doit permettre le traitement en temps opportun d'un grand nombre de transactions. Un utilisateur autorisé, comme un analyste de programme qui assume de nombreuses responsabilités, doit être en mesure d'afficher simultanément toutes les transactions dans toutes les régions et toutes les files d'attente.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation. Cote établie sur la solution du Soumissionnaire pour soutenir de grandes files d'attente.		
Annexe B 3.4.6 (26)	Performances et fonctions de la file d'attente	10	Un utilisateur autorisé, comme un analyste de programme ou un administrateur de production (habituellement un maximum de 10 utilisateurs) qui assume de nombreuses responsabilités, doit être en mesure d'afficher simultanément toutes les transactions dans toutes les régions et toutes les files d'attente.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau A - Échelle de Cotation. Cote établie selon que cette fonction		

Tableau 1-4 : Tableau des exigences optionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
				est évidente ou non.		
Annexe B 8.1 (2) et 8.1.11	Paramètres configurables	20	L'ensemble de la solution de renouvellement du SAID du soumissionnaire retenu doit offrir un maximum de flexibilité en matière de paramètres configurables. Les modifications apportées à la configuration de cette application ne devraient pas comprendre la modification de codes de programmation existants, ni l'ajout de nouveaux codes, ni la modification de l'architecture de l'application ou de la structure des données.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation. Remarque : Des points seront ajoutés basé sur le nombre de paramètres configurables au-dessus des exigences obligatoires de paramètres configurables sont remplies. Des points par paramètre configurable seront déterminés en divisant le nombre total de paramètres		

Tableau 1-4 : Tableau des exigences optionnelles						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
				configurables cotés dans le total des points.		
Total des points		160				

Tableau 1-5 : Tableau des exigences relatives à la mise en œuvre						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
EDT 1.6.1.4 (2); 3.3.6 (2); 4.2 (9, 17); 5.3.2 (1); and 15.2 (2)	Stratégie de migration/transition	80	<p>Le plan de mise en œuvre du renouvellement du SAID (PMORS) (DED AR-01) est le produit livrable qui fait office de pierre d'assise pour l'exécution de tous les volets de l'EDT. Ce produit livrable établit l'approche et la stratégie et le plan globaux qui expliquent la mise en œuvre de chaque élément clé. C'est là l'occasion pour l'entrepreneur d'expliquer comment l'ensemble de la solution de renouvellement du SAID sera mise en œuvre dans l'architecture de sécurité de la GRC/de SPC.</p> <p>Le PMORS proposé que l'entrepreneur a et les documents justificatifs devraient garantir l'approche la plus efficace et efficient est utilisé pour de mettre en œuvre et à rendre opérationnel la solution de renouvellement du SAID. Une attention sur la minimisation de la durée totale du panne opérationnelle,</p>	<p>Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.</p> <p>Des points seront attribués en fonction de la stratégie pour répondre aux exigences telles que:</p> <p>La plus efficace et efficient est utilisé pour de mettre en œuvre et à rendre opérationnel la solution de renouvellement du SAID. Une attention sur la minimisation de la durée totale du panne opérationnelle, ce qui minimise le risque pour les opérations de la GRC ITR / SAID, ce qui limite le nombre de pannes prolongées, assurant la</p>		

Tableau 1-5 : Tableau des exigences relatives à la mise en œuvre						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			ce qui minimise le risque pour les opérations de la GRC ITR / SAID, ce qui limite le nombre de pannes prolongées (voir ci-dessous le paragraphe 10), assurant la haute disponibilité (HD) capacités peuvent être vérifiées avant la mise en production et de satisfaire toutes les exigences indiquées dans le DDP dans un délai raisonnable. La durée de chaque panne requise doit être identifiée dans le PMORS et PEAP avec une justification pour chaque étape dans le plan d'implémentation. Toute considération qui garantit l'intégrité des opérations ITR devrait être présentée par l'entrepreneur.	haute disponibilité (HD) capacités peuvent être vérifiées avant la mise en production et de satisfaire toutes les exigences indiquées dans le DDP dans un délai raisonnable.		
EDT 3.3.4 (2)	Utilisation efficace et efficiente du réseau de stockage SAN	40	La solution de renouvellement du SAID/SSV/GDEL devrait faire une utilisation efficace et efficiente du réseau de stockage SAN.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation. Cote établie sur une utilisation efficace et efficiente du réseau de stockage SAN.		

Tableau 1-5 : Tableau des exigences relatives à la mise en œuvre						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
EDT 4.2 (7)	Stratégie de mise à l'essai	25	<p>Une fois que la GRC aura approuvé la solution de renouvellement du SAID un environnement d'essai, la solution de renouvellement du SAID pourrait suivre le processus de diffusion d'ITR ou le processus de diffusion modifié convenu par la GRC dans le plan de mise en œuvre du renouvellement du SAID (PMORS) (DED AR-01) de l'entrepreneur.</p> <p>Le plan d'essais d'acceptation sur place (PEAP) est basé sur la stratégie et le plan définis dans le PMORS. Le PEAP comprend les activités d'installation, les étapes de la mise en œuvre et les essais détaillés à réaliser à chaque site et dans chaque environnement afin de s'assurer que les remplacements, les mises à niveau et les réutilisations sont efficacement mis en œuvre conformément à la stratégie et au plan du PMORS.</p>	<p>Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.</p> <p>Cote établie est basé sur la efficace et efficiente stratégie de mise à l'essai et le plan du soumissionnaire</p>		
EDT 4.2 (8)	Stratégie de migration/transposition	30	L'entrepreneur peut configurer un environnement de production initial qui permet de prendre en charge	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de		

Tableau 1-5 : Tableau des exigences relatives à la mise en œuvre						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
	Réutilisation de l'équipement fourni par le gouvernement (EFG)		partiellement les besoins de production, avec la capacité de traiter au moins 80% des volumes de d'empreintes latentes (demande de recherche avant) en 2019 et 50% de tous les autres volumes en 2019, puis de réutiliser les serveurs de production existants après le transfert afin d'atteindre une pleine capacité (100 %). Le PMORS devrait montrer comment l'EFG est utilisé pour atteindre la pleine capacité (100 %).	Cotation. Cote établie est basé selon que la solution fournie par le soumissionnaire permet de réutiliser efficacement et de manière efficiente les EFG.		
EDT 13	Stratégie de conversion des données	65	L'entrepreneur doit concevoir un plan de migration des données exhaustif pour toutes les données à convertir de l'ensemble de la solution de renouvellement du SAID (sauf ELMO/SGDEL). L'entrepreneur doit soumettre une ébauche de ce plan avec sa proposition. Le plan de conversion des données doit faire partie du PMORS, lequel doit comprendre la stratégie et le plan des activités nécessaires au respect de la portée entière des exigences	Le nombre de points attribués selon les critères suivants: Approche et mécanismes du soumissionnaire pour charger la base de données du SAID/transcodeur/SSV; (20 points) Approche et mécanismes du soumissionnaire pour assurer l'intégrité des données lors de la		

Tableau 1-5 : Tableau des exigences relatives à la mise en œuvre						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			qui figurent au présent EDT et dans les documents connexes. Consultez la section 13 de l'EDT principal pour de plus amples renseignements.	conversion; (50 points) Approche du soumissionnaire pour assurer la qualité (AQ); (10 points) Rôle du personnel de la GRC, tant celui du Secteur du DPI du SII, lors de la conversion; (10 points) La stratégie ou les stratégies d'atténuation des risques du soumissionnaire pour la conversion (10 points).		
EDT 13; et Annexe E	ELMO/SGDEL Stratégie de conversion des données	45	L'entrepreneur doit concevoir un plan de migration des données exhaustif pour toutes les données à convertir de l'ensemble de la solution de renouvellement du SGDEL/ELMO. L'entrepreneur doit soumettre une ébauche de ce plan avec sa proposition. Le plan de conversion des données doit faire partie du PMORS, lequel doit comprendre la stratégie et le plan des activités	Le nombre de points attribués selon les critères suivants: Approche et mécanismes du soumissionnaire pour charger la base de données d'ELMO dans SGDEL; (15 points) Approche et mécanismes du soumissionnaire pour		

Tableau 1-5 : Tableau des exigences relatives à la mise en œuvre						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
			nécessaires au respect de la portée entière des exigences qui figurent au présent EDT et dans les documents connexes. Consultez la section 13 de l'EDT principal pour de plus amples renseignements	assurer l'intégrité des données lors de la conversion; (10 points) Approche du soumissionnaire pour assurer la qualité (AQ); (10 points) Rôle du personnel de la GRC, tant celui du Secteur du DPI du SII, lors de la conversion; (5 points) La stratégie ou les stratégies d'atténuation des risques du soumissionnaire pour la conversion (5 points).		
Total des points		285				

Tableau 1-6 : Tableau des exigences relatives au plan des essais comparatifs						
Numéro de la section	Nom de la section/Objet de l'évaluation	Points	Exigences de présentation	Critères d'évaluation	Réponse du soumissionnaire	Références du soumissionnaire
A	B	C	D	E	F	G
Appendice G 3.4	Plan des essais comparatifs	30	Le Plan détaillé des essais comparatifs que fournira le soumissionnaire dans sa proposition devra être clair et logique et comprendre ce qui suit. Consultez la section 3.4 de l'appendice G pour des détails.	Lignes directrices d'évaluation générales Tableau B - Échelle de Cotation.		
Total des points		30				

